

Lettre de mon Mougins



Le journal de l'association Ensemble, vivre Mougins.

Numéro 13.....Mai 2010



IKEA, chapitre numéro 4

Après la présentation d'un premier projet de 32100 m² devant la Commission départementale d'équipement commercial, la présentation de ce même projet devant la Commission nationale d'équipement commercial, la présentation puis le retrait d'un deuxième projet de "seulement" 26000 m² devant la commission départementale d'aménagement commercial, nous voilà à quelques jours du chapitre numéro 4 de la saga IKEA : **une seconde présentation du premier projet** devant la Commission nationale d'aménagement commercial. C'est à Paris que ce décide l'avenir des Mouginois.

Les Mouginois qui, depuis le début de cette histoire, n'ont jamais eu leur mot à dire, vont subir une nouvelle fois la décision de quelques têtes éclairées qui n'ont probablement jamais mis les pieds dans notre commune. Monsieur le Maire, qui continue à soutenir le projet, ne veut pas voir ce que tout le monde voit : une augmentation exponentielle de la circulation routière et toutes les nuisances qui vont avec : pollutions, dégradation du cadre de vie du quartier St Martin mais également de tous les autres quartiers de Mougins et des communes voisines, fragilisation voir destruction des commerces et de l'artisanat local.

Fin juin 2009, à la surprise générale, les conseillers municipaux de Mougins (de la majorité comme de l'opposition) se voient présenter en fin de Conseil Municipal un nouveau projet de centre commercial de 26000 m². Une nouvelle fois, les mouginois et leurs

représentants sont mis devant le fait accompli. Ce projet devrait, selon le Maire, produire moins de nuisances, puisqu'il serait lié à un deuxième IKEA à Nice. Unurre ! Il serait en effet suicidaire de la part du menuisier suédois d'implanter 2 surfaces de vente à 25 km de distance pour desservir la même clientèle. De plus, pour faire passer la pillule, le dossier indique plusieurs aménagements routiers dont le Conseil Général aurait consenti la réalisation avec notamment l'amélioration de l'échangeur de l'A8. Or il s'avère qu'il n'en est rien.

Le vent tourne. En 2007 beaucoup de Mouginois étaient favorables au projet, aveuglés par la présentation partisane faite par le Maire, transformé pour l'occasion en VRP. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ont compris que ce projet démesuré n'apportera que des nuisances, loin des principes du développement durable et de l'aménagement harmonieux de notre territoire.

C'est pour cette raison que nous allons à nouveau nous opposer au PLU, représenté à l'enquête publique après son annulation à l'automne dernier, si ce document d'urbanisme, fixant les règles de l'occupation des sols, autorise encore l'implantation d'un centre commercial démesuré tel que celui qui est actuellement à l'étude à Paris.

Et nous vous invitons vivement à présenter vos observations aux services techniques, avenue de la Plaine, jusqu'au 15 juin.



Plan Local d'Urbanisme de Mougins : les raisons d'une opposition.

La Mairie a lancé une nouvelle enquête publique suite à l'annulation du PLU par le Tribunal administratif

Le PLU a été annulé par le Tribunal Administratif à la suite de plusieurs recours sur le fond et la forme dont ceux à l'initiative de l'association EVM. Les élus de la liste Mougins autrement sont intervenus en Conseil Municipal pour demander que la procédure soit reprise depuis le stade initial, à savoir la délibération précisant les modalités de concertation avec la population afin de les adapter au cadre juridique actuel et de pouvoir engager un véritable processus démocratique de reprise du PLU. Le Maire a refusé toute remise en question de son PLU qu'il reprend à l'identique du dossier arrêté en juillet 2007. Les questions posées par divers recours sont écartées tout comme les évolutions du contexte légal et juridique (travaux du SCOT, Grenelle environnement...)

Ce PLU doit être revu sur plusieurs aspects fondamentaux pour l'avenir de Mougins.

LE LOGEMENT.

Le droit au logement pour tous impose d'atteindre l'objectif de 20 % de logements sociaux fixé par la loi SRU (actuellement 6%). Développer une véritable mixité sociale. Permettre les dépassements du COS pour logements sociaux et critères énergétiques (Grenelle).

STOPPER L'ETALEMENT URBAIN.

L'urbanisation ne doit plus s'étendre au détriment des zones agricoles et naturelles. L'étalement des constructions sans organisation de centre de vie et de déplacement appropriés, accroît l'utilisation systématique de la voiture et multiplie les nuisances environnementales.

LA RESTRUCTURATION DES CENTRES DE VIE.

Mougins a besoin de centres de vie, d'abord au Val Tournamy mais aussi dans les quartiers avec un développement à l'échelle humaine, profitant à la vie locale et bien desservie par les transports.

SAUVER L'AGRICULTURE DE PROXIMITE

L'histoire de Mougins est agricole et le PLU fait disparaître 54 ha de zones agricoles alors que la production

agricole de proximité évite les transports consommateurs d'énergie et constitue une option de sécurité alimentaire pour les populations locales. Dans le même temps, des jeunes agriculteurs sont à la recherche de terres agricoles pour s'installer.

LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS.

L'emprise de l'urbanisation sur les espaces naturels a été fortement rejetée par le Grenelle environnement. Refusons les projets d'urbanisation au Vicaire, dans la Valmasque, au Font de l'Orme et dans les Bréguières.

L'ABANDON DU PROJET ST-MARTIN FAMILY VILLAGE IKEA.

Le règlement de la zone St Martin UZa doit être revu pour empêcher l'installation d'un centre commercial démesuré comme Family village Ikea.

DEVELOPPER LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES MODES DOUX.

Les lignes de bus sont insuffisantes et aucun projet de transports en commun performant n'est développé à Mougins alors que les déplacements vers Sophia, Cannes ou Grasse saturent nos routes de voitures. Pour les petits déplacements et le loisir l'encouragement à utiliser le vélo et faciliter la marche à pied en toute sécurité devrait être une priorité.

Une cohérence entre l'habitat et les transports doit maintenant être un enjeu de qualité du PLU et tel n'est pas le cas. Voilà les questions de fond que nous souhaitons défendre à travers un meilleur PLU.

Un PLU qui fasse toute la place à l'Homme et à la qualité de vie pour un territoire qui ne soit plus livré aux appétits des aménageurs.

Retrouvez notre dossier PLU et toutes nos analyses sur le site d'EVM : <http://ev-mougins.com/>

EXPRIMEZ-VOUS ! L'enquête publique a lieu du 10 mai au 15 juin. Déposez vos observations dans le dossier disponible aux Service techniques avenue de la Plaine.